



Public concerné: Personnel désigné



Prérequis : aucun



Durée: 5 jours - 35h en présentiel



de 2 à 10 personnes maximum / session



Lieux de formation :

Site de Auch [dpt. 32] Site de Fauillet [dpt. 47] Dans vos locaux



Prix:700 € HT/jour



Modalités: plan de développement des compétences, inscription libre **Délais d'accès**: délai moyen de 15 jours



Intervenant: Formateur SOPREV



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Cette formation vous permettra de devenir un acteur clé de la sécurité au travail avec notre formation de référent en santé et sécurité, conforme aux normes légales françaises.



MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles. **Moyens :** vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.



LES +

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

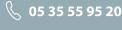
ÉVALUATION : Évaluation pratique grâce à des mises en situation, évaluation théorique de la formation grâce à un QCM

ATTRIBUTION FINALE: Attestation individuelle de formation



MAINTIEN DES CONNAISSANCES











PROGRAMME

- ACCUEIL DES PARTICIPANTS
 - Présentation du formateur et des participants
 - Objectifs de la formation
- **3** ÉVALUATIONS DES RISQUES ET PLAN D'ACTION
 - Maîtriser les méthodologies d'évaluation des risques professionnels
 - Utiliser les outils d'analyse des risques tels que le DUER et les fiches de poste
 - Élaborer un plan d'action préventif adapté
- GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE ET OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE SECOURISME EN ENTREPRISE
 - Connaître les différentes situations d'urgence en milieu professionnel
 - Comprendre les obligations de l'employeur en matière de secourisme selon la législation en vigueur
 - Organiser les secours en entreprise et connaître les procédures à suivre en cas d'accident ou de situation d'urgence
- BILAN DE FIN DE FORMATION
 - OCM
 - · Recueil de la satisfaction des stagiaires

2 INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Comprendre le cadre réglementaire en matière de santé et sécurité au travail
- Identifier les principaux risques professionnels et leurs conséquences
- Reconnaître les acteurs de la prévention et leurs responsabilités
- 4 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION
 - Comprendre l'importance de la communication en santé et sécurité au travail
 - Maîtriser les techniques de communication efficace
 - Créer des outils de sensibilisation adaptés
- SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIONS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
 - Mettre en place une démarche d'amélioration continue en santé et sécurité au travail.
 - Utiliser des outils de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des actions préventives.
 - Élaborer un plan de suivi des actions préventives pour assurer leur pérennité.

Réf. SST

FORMATION RÉFÉRENT SST
Référent Santé et Sécurité au Travail



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

> ACTIONS DE FORMATION

